

Référendum au Rwanda pour prolonger le mandat de Paul Kagame

@rib News, 18/12/2015 - Source Reuters Les électeurs rwandais sont appelés à se prononcer vendredi pour ou contre la prorogation des mandats du président Paul Kagame à l'occasion d'un référendum constitutionnel critiqué par les Etats-Unis, l'un des principaux bailleurs de fonds du pays d'Afrique centrale. La réforme soumise au vote, que l'on s'attend à voir approuvée, prévoit que Paul Kagame pourra briguer à nouveau la présidence après la fin de son mandat de sept ans en 2017.

Le texte lui permettrait en théorie de demeurer à la tête de l'Etat jusqu'en 2034. Il autoriserait le président sortant à briguer un nouveau mandat de sept ans en 2017 puis deux mandats de cinq ans par la suite. Âgé de 58 ans, l'ancien chef de la rébellion tutsie contre le Rwanda depuis que ses troupes du FPR (Front patriotique rwandais) ont marché sur Kigali pour mettre fin au génocide du printemps 1994. Il a été élu président en 2003 puis réélu triomphalement en 2010. Les Etats-Unis ont salué à maintes reprises l'action menée par Paul Kagame pour rebâtir le pays depuis le génocide mais ils ont jugé récemment que le chef de l'Etat devait céder la place en 2017 à une nouvelle génération de dirigeants. Le projet de réforme n'a toutefois pas suscité de protestations au Rwanda, contrairement à d'autres pays africains comme le Burundi ou la République du Congo où les présidents ont modifié la Constitution pour prolonger leurs mandats. "Le Rwanda est sûr aujourd'hui et c'est grâce à lui", a déclaré après avoir voté Musa Habimana, un homme d'affaires de 60 ans, reflétant l'avis de nombreux autres électeurs. Paul Kagame, qui est issu de la minorité tutsie, décimée pendant le génocide par la majorité hutue, exhorte les Rwandais à s'identifier à une nation plutôt qu'à leur appartenance ethnique. En dépit de ses succès sur les fronts économiques ou sociaux, son gouvernement est accusé de réprimer l'opposition politique et les médias, ce qu'il nie. Le petit Parti démocratique du Rwanda (DGPR), la seule véritable formation d'opposition, a déposé un recours contre l'organisation du référendum qui a été rejeté. "Kagame jouit de l'évidence d'un soutien public considérable dans le pays mais il est difficile de savoir ce que les Rwandais pensent vraiment", écrit Carina Tertsakian de Human Rights Watch, critiquant les restrictions à la liberté d'expression. Le gouvernement fait valoir quant à lui que cette réforme constitutionnelle a été demandée par le peuple, une pétition réunissant 3,7 millions de signatures, sur une population totale de 11 millions d'habitants, ayant été adressée au parlement.